

Accueil
Édito
Zoom
Actu Maroc
Actu Monde
En couverture
Actu Économie
Économie
Dans ce numéro...
Zakaria Boualem
Arts Et culture
Courrier
L'interrogatoire








Télécharger

Notre Bulletin
d'abonnement

✉ Webmaster

Archives ▾

-  **Rapport.** Corruption land
-  **Communauté.** Juifs marocains : un exode programmé
-  **Rif.** Histoire d'une république éphémère
-  **Festival.** Les marocains font leur cinéma
-  **Reportage.** Oujda-sur-seine

Par Cerise Maréchaud

Communauté. Juifs marocains : un exode programmé

Au moment où les juifs du Maroc jettent les ponts avec leurs cousins d'Israël, ils se rappellent, avec plus ou moins de douleur, les conditions dans lesquelles leur exode massif s'est effectué. Hassan II a-t-il vendu ses juifs ? Retour sur une histoire trouble.

*Les juifs du sud du Maroc, 1930
(Juifs du maroc. fastes et facettes.
éditions d'art)*



"Ce n'est pas le moment de parler du départ !", tempête Simon Lévy dans son bureau du Musée du judaïsme marocain, quartier de l'Oasis. Entre deux éclats de voix, le secrétaire général de la communauté juive de Casablanca rappelle la douleur et le malaise associés à ce sujet "vivant et mourant". Mais comment ne pas s'arrêter sur l'exode massif

de la plus grande communauté juive nord-africaine, forte, en 1948, de 260 à 280 000 membres et réduite à son centième aujourd'hui ? Un exode raconté et expliqué par des observateurs se contestant mutuellement leur légitimité, mais dont les discours tissent un récit relativement consensuel, malgré certaines divergences marquées.

Entre malaise et messianisme

À commencer par celles concernant la première vague de départs, catalysée par la création de l'Etat d'Israël en 1948, au cours de laquelle pas moins de 90 000 juifs marocains quittent leur terre nourricière jusqu'à 1956. Exode de la misère économique vécu par les "laissés pour compte du capitalisme colonial", affirme avec insistance Simon Lévy. Exode purement religieux et messianique, rétorquent Robert Assaraf, auteur d'Une certaine Histoire des juifs du Maroc, et Serge Berdugo, président de la communauté israélite marocaine. Pour le premier, la naissance d'Eretz Israël permet l'exil salutaire de milliers de petits commerçants et artisans ruinés, tréfileurs d'or fassis et ferblantiers, fragilisés par la modernisation importée par le Protectorat. "Déracinement, inadaptation ; de là à l'émigration, il n'y a qu'un pas", écrit-il dans Juif du Maroc, Identité et dialogue en 1978. Un pas vite comblé, dès 1947, par les efforts de l'Agence juive internationale qui, après avoir dénigré la communauté juive marocaine, s'intéresse à ce puissant "réservoir de main-d'œuvre bon marché". Robert Assaraf et Serge Berdugo partagent ce point. Mais pour eux, la première vague d'exode est le fruit d'une véritable ferveur religieuse et idéologique. L'historien Jamaâ Baïda rappelle en effet l'existence d'une revue sioniste au Maroc avant la guerre, L'Avenir illustré, très active dès 1926 - après le départ de Lyautey - jusqu'à la Défaite française de 1940.

Une chose est claire, à cette époque, le messianisme sioniste tel qu'il s'exacerbe après 1948 rencontre une population en proie à un malaise grandissant, tant politique que socio-économique. Bien sûr, l'application des dahirs instaurant l'application du Statut des juifs, cher au gouvernement ségrégationniste de Vichy, y est pour beaucoup, malgré la bienveillance et le courage du sultan Mohammed V, qui ne cache pas son opposition à ces mesures raciales, mais n'a "probablement pas conscience de ce qu'il signe", précise Simon Lévy.

Plus largement, la politique du Protectorat a joué le jeu d'un communautarisme à même de perturber et distancer les liens entre Marocains juifs et musulmans, "ne voulant voir, précise Simon Lévy, qu'un conglomérat d'arabes, berbères et juifs". Ainsi, les juifs furent au premier rang d'une tentative d'acculturation occidentale autant imposée que séduisante, voyant l'arabe supprimé des programmes de l'Alliance israélite, leur patrimoine culturel relégué au rang de folklore, de nombreux secteurs administratifs et économiques où ils exerçaient francisés, ceci sous couvert d'une impression de revalorisation de leur statut, comparativement à la dhimma traditionnelle. "Ce n'est plus le caïd qui commande", résume Simon Lévy.

Mais c'est avant tout Vichy qui a «déblayé» le terrain pour l'idéologie sioniste. Des organisations françaises puis américaines, discrètement tolérées par le Protectorat, envoient des dizaines d'émissaires et cadres de jeunesse jusque dans les campagnes et villages l'abreuver de cours d'hébreu, séminaires, théâtre, folklore. Officiellement, l'émigration est interdite par les autorités coloniales. Mais dès 1947, le Mossad prend du service pour organiser, dans la clandestinité, une filière de départs à partir d'Alger, via Oujda. Départs avortés, arrestations, attentions dans des conditions d'hygiène et d'alimentation déplorables caractérisent ces prémices d'alya secrète. Après les réactions marocaines à la création d'Israël, dont les pogroms d'Oujda et de Jerada et leurs dizaines de victimes juives, c'est par contre Casablanca qui s'impose comme plaque tournante de l'émigration clandestine, précise Jamaâ Baïda.

En 1949, l'Agence juive rentre en contact direct avec les familles, camouflée sous les traits d'une association de bienfaisance (Kadima, "En avant" en hébreu, comme le nom du nouveau parti d'Ariel Sharon, précise au passage Jamaâ Baïda), qui ouvre des bureaux à Casablanca. A Mazagan, un camp est créé, recevant jusqu'à 20 000 candidats départs. S'active également la Hebrew immigration assistance society (HIAS), association américaine oeuvrant pour l'exode - toujours secret - vers le Canada et les Etats-Unis. Car, dans le contexte de la première guerre israélo-arabe, le sultan a réaffirmé son opposition au "départ de volontaires juifs pour se battre contre les frères de Palestine". Toujours est-il que, malgré le quota en vigueur de 600 départs par mois, près de 100 000 juifs marocains ont déjà pris le large au crépuscule du Protectorat.

Utopique état de grâce

On peut parler d'une véritable hémorragie, qui renforce l'aspect fébrile du "bref âge d'or" de 1956-57, forgé par l'aura euphorique et consensuelle de l'Indépendance - bien que, comme le soulève l'historien Jamaâ Baïda, l'élite juive n'ait pas participé en masse au mouvement de libération nationale. Mais en 1956, le roi légitime, sacralisé par les juifs marocains, est de retour. Leur citoyenneté à part entière est proclamée jusque dans les rangs de l'Istiqlal, "pas un seul ministère ne se constitue sans un juif" rappelle Serge Berdugo, l'exemple le plus significatif étant celui du Dr Benzaquen. Des juifs sont à l'Assemblée constituante, à l'OCP, dans les partis nationalistes. "Une avalanche de bonnes intentions", nuance pourtant Robert Assaraf, qui ne parviennent pas à occulter le renouveau d'un malaise politique, intrinsèquement lié à la "coloration panarabe" de la politique extérieure marocaine à l'heure du nassérisme tiers-mondiste. Entre 1956 et 1961, les organisations sionistes, tolérées jusqu'alors, sont interdites, relançant l'activisme du Mossad. Robert Assaraf le rappelle, c'est sous l'ombrelle des services israéliens que Mohamed Laghzaoui, alors chef de la Sûreté nationale, signe avec le représentant au Maroc du Congrès juif mondial un accord pour liquider le camp d'El Jadida, prétextant la nouvelle libre circulation "officielle" des juifs, pour mieux dissimuler l'interdiction réaffirmée de tout exode organisé, a fortiori vers l'Etat hébreu. C'est le message de la directive 424 de septembre 1956, transmise aux gouverneurs de provinces, "interdisant aux juifs marocains de se rendre en Palestine et à ceux qui sont partis de se rendre a Maroc", explique Robert Assaraf.

Cette politique gonfle la psychose - "passeportite" et le marché noir. "Le circonciseur de mon fils s'est retrouvé en prison pour ça", se souvient Simon Lévy. Telle sensation de prise en otage ne peut être qu'exacerbée par l'adhésion, en 1958, à la Ligue arabe et à son très explicite corollaire, le Bureau de boycott arabe contre Israël, en plus de l'interdiction de toute correspondance postale avec l'Etat hébreu.

1961-1967, le malaise exacerbé

Mais, insiste Simon Lévy, c'est de loin l'arrivée au Maroc du raïs égyptien Gamal Abdul Nasser, lors de la Conférence africaine de Casablanca en 1961, qui déclenche une vague de panique parmi les juifs restés au pays, qui s'enferment dans les mellah. D'autant qu'à la même période, la mer rejette sur les côtes rifaines les corps des victimes du Pisces (lire l'encadré), dont le naufrage révèle la dure réalité de cet exode clandestin aux yeux du monde et participe d'un changement de cap politique quant à cette problématique. Selon Simon Lévy, des passeports collectifs sont distribués directement à l'Agence juive, bateaux de la Comanav, cars de la CTM (alors nationale) et avions de la RAM étant réquisitionnés la nuit ou hors des heures de service normal. "Beaucoup sont partis la queue entre les pattes", averti Simon Lévy. Au gouvernail, le général Oufkir, à la tête de la Sûreté nationale, via un collaborateur, signe les documents des négociations Misgueret (organisation clandestine fondée par le Mossad). Cinquante dollars américains par personne au départ est le prix fixé, comme l'expose Agnès Bensimon dans Histoire d'une émigration secrète. 500 000 dollars ont été directement versés à Genève, sous la couverture du HIAS, poursuit Robert Assaraf. "Hassan baâ Lihoud bzraâ", dit la rue marocaine en référence à un accord agricole passé avec les Etats-Unis à la même période, alors que sécheresse et famine menacent de sévir. Hassan II a-t-il vendu "ses" juifs ? C'est, sans surprise, le point le plus polémique et le plus flou de l'histoire de cet exode, convient Jamaâ Baïda. "Que Oufkir ait touché de l'argent ne m'étonnerait pas", bougonne Simon Lévy. "Personne ne s'est engraisé sur le dos des juifs", clame pour sa part Serge Berdugo, invoquant les "frais réels" - administratifs, matériels - associés à l'organisation des départs.

Zélee, La Nation africaine, quotidien francophone publié par le ministère des Affaires islamiques, dirigé alors par Allal el Fassi, titre grossièrement sur des conversions de chrétiens et juifs à l'islam, explique Simon Lévy. Le malaise gagne du terrain, d'autant que Israël demeure cité interdite, comme le rappelle Mohammed V lui-même dans un entretien accordé au New York Times, publiée trois jours avant sa mort. Au total, quelque 100 000 juifs marocains sont partis entre 1961 et 1967, dont plus d'un tiers pour la seule année 1963.

Guerre des Six jours : le coup de grâce

Si aucune violence ne secoue le Maroc au lendemain de 1967 comme chez les voisins, tunisien et libyen, la communauté juive marocaine subit un accès de provocation de nationalistes fervents. "Les citadelles du sionisme s'effondrent", ainsi titre par exemple La Nation africaine lorsqu'un pharmacien juif de Meknès, sur le départ, vend son établissement à un musulman, rappelle Simon Lévy. C'est aussi la période "pourrie" des règlements de compte via le boycott des médecins, commerces et surtout avocats juifs.

Voici la dernière lame de fond des départs du Maroc, qui semblent s'être stabilisés ensuite autour de 1975, malgré la guerre du Kippour deux ans auparavant dans laquelle, paradoxalement, le Maroc s'engage directement par l'envoi de troupes sur les fronts syrien et égyptien. Mais 1975 est également l'année de la Marche verte, vécue dans une ambiance de réconciliation nationale entre fils d'Abraham. Il demeure que seuls 2500 à 5000 juifs marocains - si l'on tient compte de ceux ayant un pied en dehors, l'autre ici - constituent la communauté juive du Maroc d'aujourd'hui. "Mais il y a toujours un million de juifs dans le monde qui se revendiquent d'origine marocaine, insiste Simon Lévy. Et, après tout, quatre millions de marocains musulmans sont partis eux aussi".

Naufrage de 1961. L'Etat vire de bord

Dans la nuit du 10 au 11 janvier 1961, le Pisces, ancien dragueur de mines britannique, fait naufrage au large d'Al Hoceïma. Probablement "affrété" par le Mossad dont un agent d'origine marocaine se trouve parmi les victimes. Le Pisces emporte avec lui la vie de quarante-cinq personnes, dont sept familles. L'opinion est alertée. Avec plus ou moins de pathos, Paris Match, Le Monde ou encore l'Aurore s'attardent sur le drame, la presse sioniste internationale se déchaîne, clouant Mohammed V "au pilori", rappelle l'historien Jamaâ Baïda. Le ministre marocain de l'Information, Moulay Ahmed Alaoui, jette nerveusement la pierre aux organisations sionistes qui, ironie du sort, ressortent "revigorées" de l'évènement - de même que le nationaliste Mehdi Ben Aboud, ambassadeur du côté des Etats-Unis. Conséquence directe ou non - Serge Berdugo estime que la nouvelle politique était décidée avant le naufrage - l'Etat marocain, peut-être soucieux de ne pas laisser ternir son image de havre immémorial pour juifs et musulmans, change de cap et entreprend de légaliser l'alya en 1961, sous la pression de l'Agence juive et du Congrès juif mondial.

